

Analyse fonctionnelle - Opérateurs de convolution r -sommants sur un groupe compact abélien. Note ^(*) de MM. Bernard Beauzamy et Bernard Maurey, transmise par M. Laurent Schervitz

Dans cette note, on se propose de donner des conditions nécessaires pour qu'un opérateur de convolution de $L^a(G)$ dans $L^b(G)$, $1 \leq a, b \leq \infty$, soit r -sommant. On obtiendra ensuite des conditions suffisantes, et on donnera des applications.

Soit G un groupe abélien compact, muni de sa mesure de Haar, et soit T un opérateur de $L^a(G)$ dans $L^b(G)$, qui commute avec les translations : si τ_y est défini par $(\tau_y f)(x) = f(x-y)$, on a $\tau_y T = T \tau_y$.

On notera T' la transposée de T , définie de $L^{b'}$ dans $L^{a'}$. $\mathcal{M}(L^a, L^b)$ désignera l'ensemble des opérateurs de convolution de L^a dans L^b . Nous renvoyons à ⁽⁴⁾ pour la définition des opérateurs r -sommants.

Proposition 1 : Soit T un opérateur de convolution de L^a dans L^b , $1 \leq a, b \leq \infty$. Si T est r -sommant, $1 \leq r \leq a$, alors T opère continûment de L^r dans L^b .

Si $a < \infty$, le résultat provient du lemme suivant qui utilise un théorème de factorisation (voir ⁽³⁾) :

Lemme : Soit a , $1 \leq a < \infty$, et T un opérateur d'un espace $L^a(\Omega, \mu)$ dans un Banach E . Si T est r -sommant, $1 \leq r \leq a$, T se factorise au moyen d'un opérateur de $L^a(\Omega, \mu)$ dans $L^r(\Omega, \mu)$, donné par la multiplication par une fonction de $L^\alpha(\Omega, \mu)$ ($\frac{1}{r} = \frac{1}{a} + \frac{1}{\alpha}$), et d'un opérateur de $L^r(\Omega, \mu)$ dans E .

Si $a = \infty$, le résultat s'obtient en restreignant T à $\mathcal{C}(G) \subset L^\infty$, et en étudiant sa factorisation de Pietsch. On obtient dans ce cas :

Proposition 2 : Si $r \geq 1$, T est r -sommant de L^∞ dans L^b , si et seulement si $T \in \mathcal{M}(L^r, L^b)$.

La détermination directe de ces opérateurs est donc très difficile.

Les définitions et les résultats que nous rappelons maintenant sont dus à Garling ⁽¹⁾.

- Si E est un Banach et (Ω, μ) un espace mesuré, $T = E \rightarrow L^p(\Omega, \mu)$ est dit p -borné s'il existe $f \in L^p$ tel que, pour tout élément e de la boule unité de E , $|T(e)|$ soit majoré par f presque partout.

- Si E et F sont des Banach, T est dit p -bornant si $u \circ T$ est p -borné pour tout opérateur linéaire continu u de F dans un espace $L^p(\Omega, \mu)$.

- Si $T : E \rightarrow L^p$ est p -borné, T est p -sommant.

- Si $p \geq 1$ ou si F a la propriété d'approximation métrique, T est p -bornant si et seulement si T' est p -sommant.

Pour un opérateur de convolution, on a le :

Lemme 2 : Soit T un opérateur de convolution de L^a dans L^b , $1 \leq a, b \leq \infty$. T est b -borné si et seulement si T opère de L^a dans L^∞ .

Proposition 3 : Soit T un opérateur de convolution de L^a dans L^b , $1 \leq a, b \leq \infty$. Si T est r -sommant avec $1 \leq r \leq a'$, T est défini par la convolution avec une fonction de L^b (une mesure bornée si $b = 1$).

En effet, pour toute multiplication γ de $L^{a'}$ dans L^r , l'opérateur $\gamma \circ T : L^{b'} \rightarrow L^r$ est r -borné. Il existe donc g dans L^r telle que pour tout f de la boule unité de $L^{a'}$ on ait :

$$|\gamma(x)| |Tf(x)| \leq g(x)$$

et donc :

$$|\gamma(x-y)| |Tf(x)| \leq g(x-y)$$

On en déduit le résultat en prenant les normes dans $L^r(d\mu(y))$: T opère de $L^{b'}$ dans L^∞ , et donc est donné par la convolution avec une fonction de L^b (ou une mesure si $b = 1$) ; il en est de même de T .

Une méthode analogue permet d'obtenir :

Proposition 4 : Soit T un opérateur de convolution de L^a dans L^b , $1 \leq a, b \leq \infty$, r-sommant pour un $r < \infty$. Pour tout $\gamma \in \mathcal{M}(L^{a'}, L^r)$, l'application $\gamma \rightarrow \gamma \circ \check{T}$ est continue de $\mathcal{M}(L^{a'}, L^r)$ dans L^b (si $b > 1$), ou dans l'ensemble des mesures bornées sur G si $b = 1$.

Si $r \geq a'$, T est continu de L^β dans L^b , $\frac{1}{a} + \frac{1}{r} = \frac{1}{\beta}$. Il en résulte que si T opère de L^a dans L^b strictement, c'est-à-dire n'opère pas de L^{a_1} dans L^b pour un $a_1 < a$, alors T ne peut être r-sommant de L^a dans L^b pour un $r < \infty$.

On peut donner une condition géométrique caractérisant l'image de la boule unité $B^{b'}$ de $L^{b'}$ par \check{T} , si T est r-sommant.

Proposition 5 : Soit T un opérateur de convolution de L^a dans L^b , $1 \leq a, b < \infty$, r-sommant pour un r, $1 \leq r < \infty$. Alors :

$$\check{T}(B^{b'}) \subset C \overline{\text{conv}} (B^{a'} * B^{r'}).$$

On peut, dans certains cas, obtenir des réciproques aux résultats précédents :

Proposition 6 : Soit T un opérateur de convolution de L^a dans L^b , $1 \leq a, b \leq \infty$. Si T est défini par la convolution avec une fonction de $L^{a'}$, T est b-sommant.

Il suffit en effet de factoriser T par L^∞ et l'injection canonique de L^∞ dans L^b , qui est b-sommante.

Proposition 7 :

- 1) Si $1 \leq a' < b \leq 2$, les conditions suivantes sont équivalentes :
 - T est a' -sommant
 - T est 0-sommant
 - T est défini par une fonction de L^b .
- 2) Si $1 \leq b < a' \leq 2$, les conditions suivantes sont équivalentes :
 - T est a' - ϵ sommant pour un ϵ , $0 < \epsilon < a'$
 - T est 0-sommant
 - T est défini par une fonction de $L^{a'}$.

3) Si $1 \leq b = a' \leq 2$, les conditions suivantes sont équivalentes :

- T est a' -sommant
- T est défini par une fonction de $L^{a'}$ (une mesure si $a' = 1$).

Pour que T soit 0-sommant, il est nécessaire que, pour tout S de $\mathcal{M}(L^{a'}, L^1)$, S.T soit défini par une fonction de $L^{a'}$, et il est suffisant que T soit défini par une fonction de $L^{a'+\varepsilon}$, pour un $\varepsilon > 0$.

La démonstration utilise la proposition 2 et le théorème de dualité (voir (4), exposé V).

On en déduit :

Corollaire : $\mathcal{M}(L^{a'}, L^1) = \mathcal{M}(L^{a'}, L^{a'-\varepsilon})$
 $\mathcal{M}(L^{a'}, L^1) \subset \mathcal{M}(L^{a'+\varepsilon}, L^{a'+\varepsilon})$

si $1 < a' < a' + \varepsilon \leq 2$.

Il suffit en effet de considérer $S \in L^{a'+\varepsilon}$ comme un opérateur de L^a dans $L^{a'+\varepsilon}$, qui est 0-sommant d'après la proposition.

Proposition 8 : Si $1 \leq a, b \leq 2$, T est 0-sommant s'il et seulement s'il est défini par une fonction de L^2 .

En effet, si T est défini par une fonction de L^2 , on peut considérer T comme opérateur de L^1 dans L^2 , et il est alors 0-sommant. d'après un théorème de Grothendieck[(2), théorème 94].

Des techniques analogues permettent d'obtenir :

Proposition 9 : Soit $T : L^2 \rightarrow L^b$, $2 \leq b \leq \infty$. Les conditions suivantes sont équivalentes :

- T est r-sommant pour un $r < \infty$
- T est b -sommant
- T est défini par une fonction de L^2
- T est 0-sommant de $L^{b'}$ dans L^2 .

Pour les convolutions de L^a dans L^∞ , $1 \leq a \leq 2$, on peut donner un résultat de nature un peu différente :

Proposition 10 : Soit T un opérateur de convolution de L^a dans L^∞ , $1 \leq a \leq 2$. T est 2-sommant (ou 0-sommant) si et seulement si la série de ses coefficients de Fourier est absolument convergente.

On en déduit par interpolation une condition suffisante : si les coefficients de Fourier sont dans l^p , l'opérateur est 0-sommant de L^2 dans $L^{p'}$.

Remarque 1 : Les propositions précédentes permettent de prouver que les conditions suffisantes données par L. Schwartz ⁽⁵⁾ pour les injections 0-radonifiantes dans les espaces de Sobolev sur le tore sont également nécessaires.

Remarque 2 : Dans le cas d'un groupe/compact non compact¹ (par exemple \mathbb{R}^n), on peut montrer qu'il n'y a pas d'opérateurs de convolution r-sommants de L^p dans L^q si $p > 1$, et $r < \infty$.

(*) Séance du

(1) D. J. H. Garling : Lattice bounding, radonifying and absolutely summing mappings. A paraître.

(2) B. Maurey : Théorèmes de factorisation dans les espaces L^p , à paraître dans Astérisque.

(3) Séminaire Goulaouic-Schwartz 1972-1973, exposé IV, Ecole Polytechnique Paris.

(4) Séminaire Maurey-Schwartz 1972-1973, Exposé V, Ecole Polytechnique Paris.

(5) Séminaire L. Schwartz 1969-1970, Ecole Polytechnique, Paris.

Résumé d'un texte qui sera conservé cinq ans par les Archives de l'Académie, et dont copie peut être obtenue de l'Académie.

Centre de Mathématiques
Ecole Polytechnique
17, rue Descartes
75230 Paris Cedex 05